



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le SNUipp-FSU Mayotte ne cessera jamais de dénoncer le caractère à la fois dangereux et néfaste des nouveaux rythmes scolaires imposés à Mayotte et condamne le laxisme des parlementaires de notre jeune département qui auraient dû en amont demander sa non application.

Actuellement, à part l'administration qui s'entête à mettre en œuvre cette réforme et contrairement à nos « éminents » élus, qui ont en fait demandé la suspension temporaire des rythmes scolaires à Mayotte pour obtenir le versement rapide des fonds de l'Etat, tout le monde a compris cette évidence : les conditions pour de nouveaux rythmes scolaires à Mayotte ne sont pas encore réunies !!!

Les syndicats en lutte à la rentrée dernière ont été une nouvelle fois reçus par la Vice Rectrice le vendredi 26 septembre. Ils y ont d'abord dénoncé les conditions dans lesquelles les réunions des conseils d'écoles ont été organisées après le 8 septembre : La Vice Rectrice avait assuré que les conseils d'école pouvaient formuler leur proposition en termes d'horaire. Dans les faits, les demandes des parents et des enseignants n'ont jamais été entendues ; les inspecteurs y ont imposés leur organisation !

Sur le fond, la Vice Rectrice a finalement reconnu qu'il est **impossible de faire coexister dans une même école les nouveaux rythmes et les rotations** ; une avancée importante !

D'autre part, s'agissant des écoles qui ne sont pas en rotation, la Vice Rectrice a rejeté l'idée d'une semaine de 6 matinées (de 4 heures), mais a indiqué que les conseils d'école pourront proposer une dérogation : **5 matinées de 4 heures et 2 après-midi de 2 heures.**

Le SNUipp-FSU Mayotte insiste sur la contre productivité des pauses méridiennes, estime que cette nouvelle possibilité est un moindre mal et souhaite que la pression continue sur les maires qui, en plus de ne pas faire des efforts pour l'amélioration des conditions d'enseignement dans leur commune, veulent s'appuyer sur nos revendications pour grappiller quelques euros afin de combler leur déficit.

Le SNUipp-FSU Mayotte encourage donc **les nouveaux conseils d'école qui seront légitimement installés dans les prochains jours à se positionner sur les rythmes scolaires qui leur conviennent**, tout en sachant que le retour aux rythmes antérieurs ne pourra être obtenu sans un soutien sincère et actif des Maires.

D'autant plus que les problèmes de construction, de rénovation, des équipements, des cantines, de la restauration, ... des écoles n'ont pas encore trouvé de solution.